



FICHE D'INSCRIPTION 2022

A compléter, dater et signer ⁽¹⁾

Joindre obligatoirement la demande de licence FFTA

Nom :	_____	Prénom :	_____
Date de naissance :	_____	Sexe :	_____
Adresse :	_____		
Code Postal :	_____	Ville :	_____
Téléphone :	_____	Email :	_____

Licence, cotisation et certificat médical ⁽²⁾	Cotisation	Licence	Total	Total ⁽³⁾ Famille
<input type="checkbox"/> Adulte pratique en compétition	89 €	70 €	159 €	150 €
<input type="checkbox"/> Adulte pratique en club	89 €	62 €	151 €	142 €
<input type="checkbox"/> Adulte sans pratique	-	57 €	57 €	57 €
<input type="checkbox"/> Jeunes (Entre le 01/01/2003 et le 31/12/2012)	77 €	44 €	121 €	113 €
<input type="checkbox"/> Poussins (Après le 01/01/2013)	77 €	35 €	112 €	104 €
<input type="checkbox"/> Découverte (à partir du 1er mars)	39 €	22 €	61 €	57 €
<input type="checkbox"/> N° Carte Pass' Région ⁽⁴⁾ : _____		- 30 €		
<input type="checkbox"/> Tee-Shirt (obligatoire à la 1ère inscription) : <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL			10 €	

J'autorise mon enfant à pratiquer le tir à l'arc au sein du club Les Archers du Salève.

J'autorise les encadrants du club à prendre les dispositions nécessaires pour contacter les secours en cas de nécessité.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur consultable sur le site internet du club, et m'engage à le respecter.

Montant et mode de règlement : _____ € Chèque Espèces Autres

Nom, Date et Signature

⁽¹⁾ Le dossier d'inscription complet (fiche d'inscription club et demande de création ou de renouvellement FFTA, certificat médical et règlement) doit être retourner avant le 1^{er} octobre. A compter de cette date, tout adhérent n'ayant pas retourné son dossier se verra interdire l'accès au pas de tir.

⁽²⁾ Pour les nouveaux adhérents, un certificat médical doit être obligatoirement remis au club après les 2 premières séances.

⁽³⁾ Remise de 10% sur la cotisation club pour les familles (hors entraînement compétition).

⁽⁴⁾ Sport loisir ou compétition, avec la carte Pass' Région bénéficiez de 30 € de réduction sur une licence sportive annuelle.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les Archers du Salève pour la gestion associative et sportive de ses membres et sont conservées pendant toute la durée d'activité du membre. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Les Archers du Salève.